



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 20

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 16

Votes contre : 4

Abstentions : 0

Date de la convocation : 14/12/2022

Date d'affichage : 26/12/2022

Certifié exécutoire par réception en Sous-Préfecture de Limoux le:

L'an **deux mil vingt deux, le vingt décembre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Amandine MORENO, M. Mohammed EL HABCHI, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Ghyslaine SAIZ.

**23 DEC. 2022**

Étaient absents excusés : Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, M. Jean-Michel BALLARIN, Mme Martine DAFFOS.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Brigitte MARSEILLE, M. Thierry CAUSSE, Mme Nathalie REBELLE.

Procurations : Mme Nicole GIMENEZ en faveur de M. Pierre CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Sophie BOUTTIER, M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jean-Michel BALLARIN en faveur de M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS en faveur de M. Stéphane PEILLE.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2022-136**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : RMEE : Vote du compte administratif 2022.**

Le Compte Administratif 2022 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	BP 2022	CA 2022	RAR 2022
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
- DÉPENSES	762 463,00 €	740 870,04 €	
- RECETTES	762 463,00 €	687 565,48 €	
<b>RÉSULTAT</b>	/	<b>- 53 304,56 €</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
- DÉPENSES	2 660 852,76 €	176 473,02 €	
- RECETTES	2 660 852,76 €	1 378 662,76 €	
<b>RÉSULTAT</b>	/	<b>+ 1 202 189,74 €</b>	
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>+ 1 148 885,18 €</b>	

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-annexé.

**A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**A1- DÉPENSES :**

	Charges à caractère général : Le prévu était de <b>629 030,50 €</b> , pour un réalisé de <b>628 225,61 €</b> qui a trait :
Chap. 011	<b>Compte 60 : Achat et variations de stocks</b> : Prévu : <b>380 250,00 €</b> . Réalisé : <b>395 415,14 €</b> , qui a trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'énergie électrique à EDF, ENEDIS et aux producteurs photovoltaïques : <b>376 510,71 €</b>. (PV <b>178 598,86 €</b> dont Hutsman 77 909,60 €)</li> <li>• Fournitures d'entretien petits équipements, outillage (matériel d'exploitation, petits matériels consommables) : <b>16 934,91 €</b>.</li> <li>• Achat de carburant pour les véhicules et GE : <b>1 132,82 €</b></li> <li>• Le solde comprend des fournitures diverses administratives, vestimentaires et autres pour : <b>836,70 €</b>.</li> </ul>
	<b>Compte 61 : Services extérieurs</b> : Prévu : <b>59 157,88 €</b> . Réalisé : <b>18 679,39 €</b> qui a trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien, Réparation, maintenance comprenant : Contrat de maintenance informatique et logiciels, cartographie des réseaux, les contrôles et sécurité (Apave, AMCI), entretien location véhicules, contrôles techniques, entretien de lignes électriques élagage.</li> </ul>
	<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b> : Prévu : <b>63 657,88 €</b> . Réalisé : <b>18 078,82 €</b> . Les principaux postes ont trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Article 6228 : Divers pour <b>12 031,67 €</b>, comprenant : Les prestations de maintenance et interventions</li> <li>• Les frais d'affranchissement, de télécom et d'internet : <b>4 899,86 €</b>.</li> <li>• Les autres dépenses ont trait à l'indemnité du régisseur, titulaire et suppléant, services bancaires, hébergement formations et autres pour : <b>1 147,29 €</b>.</li> </ul>
Chap. 011	<b>Compte 63 : Impôts et taxes</b> : Prévu : <b>125 964,74 €</b> . Réalisé : <b>196 053,26 €</b> . Les dépenses ont trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour <b>150 642,26 €</b> à des taxes spécifiques versées auprès d'organismes, FACÉ, TICFE, CVAE, AFPPENN, Agence de l'Eau, ANROC, UNELEG et Fédération de pêche.</li> <li>• Cotation Foncière des Entreprises : <b>3 445,00 €</b>.</li> <li>• Autres taxes : <b>41 966,00 €</b> (CTA, AGEFOS PME et les Taxes sur l'électricité).</li> </ul>
Chap. 012	Le prévu était de <b>110 970,00 €</b> . La réalisation est de <b>110 969,04 €</b> , a trait aux charges de personnel. (Salaires, charges, cotisations, médecine du travail)
Chap. 65	Le prévu était de <b>887,00 €</b> , le réalisé est de <b>886,89 €</b> Les dépenses ont trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charges diverses de gestion courante ; formation et régularisation de TVA ; remboursements des clients mensualisés pour : <b>586,89 €</b>.</li> <li>• Formation : <b>300,00 €</b>.</li> </ul>
Chap. 66	Le prévu était de <b>1 125,00 €</b> , le réalisé est de <b>788,50 €</b> . A trait aux intérêts du prêt CAL pour les nouveaux locaux.
Chap. 67	Le prévu était de <b>250,00 €</b> , le réalisé est de <b>0,00 €</b> .
Chap. 68	Le prévu était de <b>0 €</b> le réalisé est de <b>0 €</b> . A trait à la provision du Compte Épargne Jours Retraite. (0,00 € pour le Compte Épargne Temps)
Chap. 042	Le réalisé est de <b>0 €</b> . A trait à la dotation aux amortissements des immobilisations opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement chapitre 040.

## A2- RECETTES :

Chap. 70	Le prévu était de <b>438 875,00 €</b> pour un réalisé de <b>215 024,01 €</b> , qui a trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour <b>213 040,24 €</b> aux ventes d'électricité.</li> <li>• Pour <b>586,24 €</b> à la main d'œuvre des travaux Régie</li> <li>• Pour <b>1 313,03 €</b> aux prestations du Distributeur RMEE.</li> <li>• Pour <b>84,50 €</b> pour ventes de marchandises</li> </ul>
Chap. 73	Le prévu était de <b>82 500,00 €</b> pour un réalisé de <b>39 399,34 €</b> , qui a trait aux taxes sur l'électricité collectées sur les factures clients et reversées aux organismes. 7351 TD et TC pour <b>27 984,29 €</b> ; 7352 CSPE pour <b>11 415,05 €</b> .
Chap. 75	Le prévu était de <b>98 500,00 €</b> pour un réalisé de <b>98 665,00 €</b> , qui a trait aux compensations de la CRÉ.
Chap. 77	Le prévu était de <b>17 500,00 €</b> pour un réalisé de <b>9 388,17 €</b>
Chap. 002	Excédent de fonctionnement de clôture du CA 2021 : <b>325 088,96 €</b>

## B/ SECTION D'INVESTISSEMENT :

### B1- DÉPENSES :

Chap. 16	Le réalisé de <b>9 003,76 €</b> à trait au remboursement du capital du prêt du CAL (nouveaux bureaux)
Chap. 21	Le réalisé de <b>167 469,26 €</b> a trait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour <b>14 605,12 €</b> à du matériel de comptage ; compteurs, disjoncteurs et coffrets</li> <li>• Pour <b>133 694,66 €</b> aux travaux sur les réseaux électriques de la Régie.</li> <li>• Pour <b>19 169,48 €</b> aux matériels et logiciels informatiques et bureautiques.</li> </ul>

### B2- RECETTES :

Chap. 001	Le réalisé de <b>1 378 662,76 €</b> reprend le résultat de la section d'Investissement du CA 2021.
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

M. Le Président se retire, Mme Nadia PARACHINI, première Adjointe, préside la séance.  
Après examen des comptes susvisés, Mme Nadia PARACHINI, propose au conseil municipal :

- 1- D'approuver le compte administratif 2022 du BP RMEE 2022 par chapitre et par section.
- 2- Dire que les résultats de l'exercice seront intégrés au BP 2022 de l'EPIC EQO au titre de la dotation initiale.
- 3- De notifier à M. Le Sous-Préfet, Mme la comptable public et M. Le Directeur de l'EPIC EQO.

Elle demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Rapporteur,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 16 voix POUR et 4 CONTRE ( M.EL HABCHI, M. EL HABCHI pour M. BALLARIN, M. PEILLE pour MME DAFFOS, M. PEILLE).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
La Présidente,  
Mme Nadia PARACHINI.



**2022-136**

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2022-12-23T10-44-14.00 ( MI242186459 )

**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20221223-2022-136-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

**Objet de l'acte :** RMEE : Vote du compte administratif 2022.

**Date de décision :** Dec 23, 2022 12:00:00 AM



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES

**Acte :** MA-DEL-2022-136.PDF

**Préparé**

Date **23/12/22 à 10:44**

Par **JORDAN Edouard**

**Transmis**

Date **23/12/22 à 10:44**

Par **JORDAN Edouard**

**Accusé de réception**

Date **23/12/22 à 10:50**